

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vanves, le 4 mars 2024

### Ouverture de la campagne du Dossier Social Etudiant 2024-2025

#### « Une bourse, un logement ? Et moi, est-ce que j'y ai droit ? »

***Le Cnous annonce l'ouverture de la campagne du dossier social étudiant qui vise à inciter les étudiants et futurs étudiants à faire leur demande de bourse et de logement avant le 31 mai 2024. Entièrement dématérialisé, le dossier social étudiant (DSE) se remplit en ligne sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr). C'est une démarche obligatoire pour pouvoir bénéficier d'une bourse sur critère social ou d'un logement Crous.***

*« Dans un contexte économique particulièrement difficile pour les étudiants, il nous semble important et tout particulièrement cette année, d'inciter les parents, les lycéens et les étudiants à remplir un dossier social étudiant, insiste Bénédicte Durand, Présidente du Cnous. Nous souhaitons vraiment que les étudiants ou futurs étudiants puissent mettre toutes les chances de leur côté et ne ratent pas une aide à laquelle ils pourraient avoir droit. Et parce que pour les étudiants, chaque euro compte, nous avons supprimé les frais de dossiers qui s'élevaient en moyenne à 5 euros. »*

Menée chaque année par le Cnous, la campagne d'information vise à lutter contre le non-recours aux droits à la bourse ou au logement en incitant les étudiants ou futurs étudiants à remplir leur dossier social étudiant avant le 31 mai pour pouvoir bénéficier d'une bourse sur critère social dès la rentrée et d'être prioritaire dans l'attribution d'un logement.

Pour l'année 2023-2024, plus d'1 million de dossiers de bourses ont ainsi été déposés et instruits par le réseau des Crous. Pour l'année prochaine encore, les étudiants pourront bénéficier des mesures mises en œuvre cette année avec une revalorisation exceptionnelle des montants des toutes les bourses de 37 € à 127 € par mois et pour les étudiants ultra-marins de 67 € à 157 €

S'agissant du logement, les étudiants pourront, après avoir réalisé leur dossier social étudiant et à compter du 7 mai prochain, accéder à l'ensemble des logements Crous disponibles pour la rentrée prochaine, avec une démarche en ligne à nouveau modernisée et simplifiée en concertation avec les étudiants.

#### **Pour les lycéens :**

Le Cnous rappelle que les lycéens ne doivent pas attendre les résultats de Parcoursup pour faire leur DSE. Quelle que soit leur situation, boursier ou non boursier, les futurs étudiants peuvent dès à présent constituer leur DSE pour lancer l'instruction de leur dossier. Ils pourront fournir par la suite le justificatif d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur.

#### **Pour les étudiants boursiers :**

Le Cnous rappelle qu'ils doivent renouveler cette démarche chaque année. En effet, le renouvellement des bourses n'est pas automatique. Ils doivent par ailleurs, signaler tout changement de situation.

#### **Pour les étudiants non-boursiers cette année :**

Le Cnous invite les étudiants qui n'avaient pas fait de demande de bourse l'an passé ou à ceux qui avaient reçu une réponse négative de déposer à nouveau un DSE cette année pour mettre toutes les chances de leur côté.

Le Crous rappelle également que même s'ils ne sont pas éligibles à une bourse sur critère social, d'autres aides existent. Les étudiants en difficulté ne doivent pas hésiter à contacter le service social de leur Crous.

## Les 5 étapes pour faire son Dossier social étudiant.

- 1- Vérifier l'éligibilité sur le simulateur du site lescrous.fr : <https://www.lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse/>
- 2- Rassembler et préparer toutes les pièces justificatives qui permettent d'attester de la situation financière, familiale et scolaire. Pour plus d'informations sur les pièces justificatives, rendez-vous sur le guide de l'étudiant : [JeDemandeMaBourse.lescrous.fr](https://www.lescrous.fr/JeDemandeMaBourse)
- 3- Mettre à jour le compte et saisir le Dossier social étudiant (DSE) sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>
- 4- Si le dossier est complet, il n'y a plus de démarches à effectuer. Il faut sinon renvoyer les pièces réglementaires demandées.
- 5- A l'issue de l'étude du dossier, les demandeurs recevront par mail une notification conditionnelle de bourse.

Toutes les informations à propos des bourses, des logements ou des aides sont disponibles sur le [Guide de l'étudiant](https://www.lescrous.fr/JeDemandeMaBourse).

Pour savoir comment remplir son DSE et quelles sont les pièces à remplir, rendez-vous sur [JeDemandeMaBourse.lescrous.fr](https://www.lescrous.fr/JeDemandeMaBourse)

## A propos de la campagne.

La campagne 2024-2025 s'adresse aux parents d'élèves, aux lycéens et aux étudiants. C'est une campagne incarnée qui utilise des visuels aux couleurs vives avec des accroches qui interpellent les parents, les étudiants pour faire leur dossier social étudiant.

Cette campagne se déclinera en affiches, mailings, posts, bannières, vidéos et un spot radio diffusés sur Internet et les réseaux sociaux.

Découvrez l'ensemble de la campagne ici : <https://www.lescrous.fr/kit-de-communication-dossier-social-etudiant/>

UNE BOURSE, UN LOGEMENT

Et moi ? Est-ce que j'y ai droit ?

Vite !  
Je constitue mon  
**Dossier Social  
Étudiant**

AVANT LE 31 MAI

BOURSES, LOGEMENTS, RESTAURATION, CULTURE...

Les Crous avec vous !

les • Crous

Une jeune femme aux longs cheveux bruns, vêtue d'un pull vert, tient un téléphone portable jaune dans ses mains. Elle regarde l'écran avec un sourire. En haut à droite de l'affiche, le drapeau français est visible.

---

## **A propos des Crous**

*Répartis sur l'ensemble du territoire les Crous accompagnent au quotidien 2,9 millions d'étudiants pour leur garantir les meilleures chances de réussite tout au long de leurs études dans l'enseignement supérieur. Plus de 15 000 agents contribuent chaque jour à l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Les Crous offrent aux étudiants un accompagnement social global et gèrent les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 176 000 logements dans 750 résidences universitaires en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité à tarif social à tous les étudiants grâce à plus de 900 structures de restauration. Enfin, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.*

---